



COMMUNIQUE N° 08 /HAAC/2020/P

Dans le cadre de l'accès aux médias publics des candidats à l'élection présidentielle du 22 février 2020, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a prévu la production et la diffusion en direct, par la Télévision Togolaise TVT, d'émissions-débats de 60mn chacune pour permettre à chaque candidat de présenter son programme de société et de gouvernance aux électeurs togolais afin de mieux éclairer leur choix.

Ces émissions seront produites et diffusées à 21H00, à partir du mardi 11 février 2020, conformément à l'ordre ci-après, issu du tirage au sort effectué le 30 janvier 2020 :

Mardi 11 février 2020	Mouhamed TCHASSONA TRAORE
Jeudi 13 février 2020	Komi WOLOU
Vendredi 14 février 2020	Georges William Assiongbon KUESSAN
Samedi 15 février 2020	Gabriel Messan Agbéyomé KODJO
Dimanche 16 février 2020	Tchabouré GOGUE
Lundi 17 février 2020	Faure Essozimna GNASSINGBE
Mardi 18 février 2020	Jean Pierre FABRE

Le Président de la HAAC invite chaque candidat à lui confirmer, au plus tard le jour de l'émission à 12h00, sa participation à l'émission ou, le cas échéant, à lui faire parvenir l'identité de la personnalité qui le représentera à l'émission-débats.

Il rappelle à tous les candidats que ces émissions seront retransmises en direct par Radio Lomé et Radio Kara, ainsi que par trente-deux (32) radios locales sur l'ensemble du territoire national.

Le Président de la HAAC voudrait saluer d'ores et déjà, la pleine collaboration de tous les candidats à la réalisation de ces émissions.

Fait à Lomé le 10 FEV. 2020

Le Président



Pitalounani TELOU